



Communiqué de presse

Vendredi 4 février 2022

Lancement d'une étude sur des immeubles du centre ancien de Bordeaux

Suite aux effondrements de 4 immeubles dans le cœur historique de Bordeaux en juin dernier, et dans le contexte du changement climatique qui vient interroger la résilience du paysage urbain bordelais, Bordeaux Métropole et la Ville, accompagnés par l'Etat, lancent une étude globale sur l'identification d'éventuels facteurs de risques sur le bâti.

Bordeaux Métropole et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)* ont signé un partenariat pour mieux comprendre les pathologies et désordres du patrimoine bordelais et identifier les outils et méthodes de remédiation.

Dans le cadre de ce partenariat, Bordeaux Métropole et la Ville, accompagnés de l'Etat, confient au CSTB le pilotage d'une étude globale sur l'identification d'éventuels facteurs de risques particuliers liés à la situation du bâti, des réseaux ou des sols du centre historique de Bordeaux.

Cette étude prévoit la mise en place d'un collège d'experts qui procèdera à l'analyse coordonnée et transversale :

- D'études bâtimentaires, sur la base de 47 diagnostics prévus dont 27 immeubles rue de la Rousselle
- D'études géotechniques, visant à mieux connaître la composition et l'évolution des sols
- D'études des réseaux d'eau enterrés
- D'étude d'architecture historique, sur la base des archives métropolitaines
- D'étude de la typologie des bâtiments anciens dégradés bordelais et ses susceptibilités aux pathologies et signes extérieurs associés.

La constitution du collège d'experts est en cours ; son indépendance garantira la qualité et la neutralité des analyses produites et des recommandations proposées.

Cette étude vise à caractériser les sensibilités aux pathologies de l'habitat ancien de la ville de Bordeaux et collecter un ensemble d'informations sur les éléments concourant à l'aggravation de ces pathologies pour l'ensemble du bâti ancien de la ville.

Son rôle n'est pas de statuer sur les causes et les rôles et responsabilités dans l'effondrement du 19 et 21 rue de la Rousselle qui est du ressort de l'expertise judiciaire. Cependant, l'expertise judiciaire pourra, à son initiative, avoir un accès à l'ensemble des données collectées et aux discussions techniques au sein du collège des experts.

L'Etat contribue à hauteur de 134 000 € à l'étude, portée par Bordeaux Métropole, d'un montant de 240 900 € HT.

Les conclusions de l'étude seront rendues publiques.

Lancement de la 3^{ème} phase des travaux de la Rousselle

La 3^{ème} phase des travaux de la Rousselle démarrera le 14 février prochain, cette dernière phase est particulièrement complexe. Concrètement, les entreprises auront à réaliser, en 5 étapes, un déblaiement et un butonnage progressif des murs mitoyens de la parcelle du 19 et du 21 rue de la Rousselle, en créant un appui supplémentaire sur les vestiges du mur mitoyen entre le 19 et le 21.

Les travaux dureront environ 3 mois, jusqu'à la clôture sécurisée de la parcelle et la réouverture de la rue aux piétons.

Au total, les travaux de sécurisation représentent plus d'1,4 million d'euros sur **les 1,7 million engagés par la Ville autour de la situation de la Rousselle et des sinistrés.**

* CSTB : entreprise publique au service de ses clients et de l'intérêt général, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a pour ambition d'imaginer les bâtiments et la ville de demain, en accompagnant et sécurisant les projets de construction et de rénovation durable, pour améliorer la qualité de vie de leurs usagers en anticipant les effets du réchauffement climatique. Il exerce pour cela cinq activités-clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances. Il répond ainsi à trois missions principales, au service des acteurs de la construction et de l'intérêt général : créer des connaissances et les partager, accompagner l'innovation, sécuriser et valoriser la performance.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

Bordeaux métropole

Sophie Charbonnier - 07 61 37 60 86
s.charbonnier@bordeaux-metropole.fr
Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Laëtitia Masson : 06 73 64 76 44 Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@girond.gouv.fr